



Lettre de mon village

PRIGNAC ET MARCAMPES

JUIN 2018

Site Internet:

www.prignac-et-marcamps.fr
prignac-marcamps@orange.fr
Contact : lettremonvillage@orange.fr

SOMMAIRE

- P 1 Info Mairie**
Entretien trottoirs et caniveaux
Réglementation plantations
- P 2 Inscription cantine scolaire, bus, garderie, P.A.I A.L.S.H**
Mission locale
- P 3 Prévention fortes chaleurs**
Le Gardon Marcampoix
- P 4 Fin des T.A.P**
- P 5 Suite et fin des T.A.P**
- P 6 Fête du tennis**
- P 7 Hommage aux résistants**
Sensibilisation vols
RTE
- P 8 Vide grenier Site du Moron**
Anim été sur Prignac et Marcamps

LES PLANTATIONS

PROCHES DU DOMAINE PUBLIC

D'une manière générale, il est déconseillé de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public pour des raisons de sécurité.

Dans le cas du dépassement d'un arbre ou d'une haie sur le domaine public, le propriétaire concerné est tenu de procéder à son élagage et de couper les racines, ceci afin de prévenir tout risque d'accident.

Un riverain du domaine public peut être contraint d'élaguer ses plantations sur injonction de l'administration.

A défaut de réaction de sa part, les travaux d'élagage peuvent être commandés aux frais du propriétaire riverain concerné.



INFO MAIRIE

La mairie sera fermée au public
du 16 au 20 juillet et du 13 au 17 août.
En cas d'urgence appeler au ☎ 05.57.68.26.62

Le service urbanisme sera fermé pour congés
du 16 au 27 juillet et du 13 au 24 août.

De ce fait, aucun dossier ne pourra être traité durant cette période.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

DANS LES COMMUNES

Depuis le 1er janvier 2017, les services espaces verts et voiries des collectivités doivent s'être affranchis des produits phytosanitaires.

La commune de Prignac et Marcamps a signé une charte « zéro phyto » qui implique de ne plus utiliser de désherbants chimiques.

Ces nouvelles mesures entraînent une charge de travail plus importante pour l'entretien des voies communales.

C'est pourquoi nous sollicitons la solidarité collective des habitants du village en demandant à chacun d'entretenir un minimum les trottoirs et caniveaux en face de son habitation (balayage, désherbage).

Ce service que chacun peut rendre à la collectivité mais aussi à soi-même répond tout simplement à un esprit d'entraide et de bien vivre ensemble.

Naturellement, nous sommes conscients que cette démarche nécessite un effort qui d'ailleurs, nous le constatons déjà, est pratiquée par de nombreux riverains. Ces derniers ne nous ont pas attendus pour prendre une telle initiative et nous les en remercions vivement.

Quoiqu'il en soit, cette volonté de vous solliciter demande un peu de temps et d'énergie et tout le monde, pour des raisons de santé ou autre, n'est pas en mesure de la mettre en pratique. Nous le comprenons fort bien.

Il s'agit évidemment de participer à l'entretien de ses abords dans la mesure du possible.

Les agents techniques de la voirie sont bien entendu toujours présents pour pallier à ce service.

Un arrêté municipal pourrait prévoir que chaque habitant de la commune participe à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

Or nous souhaitons simplement faire appel au civisme et à la solidarité pour le bien être de chacun, le bien vivre ensemble et l'embellissement de notre village. Merci de votre compréhension.

CE QUE DIT LA LOI

En vertu de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire exerce la police municipale en vue d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques », notamment en ce qui concerne « la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoiement (...) ».

La jurisprudence administrative reconnaît au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoiement du trottoir situé devant leur habitation (CE, du 15 octobre 1980, Garnotel).

Ainsi, il n'existe pas d'obligation de principe pour les riverains de nettoiement du trottoir situé devant leur habitation. En vertu de ses pouvoirs de police, le maire apprécie, au cas par cas, en fonction des moyens dont dispose la commune, s'il est opportun de faire supporter le nettoiement des trottoirs par les riverains.

INSCRIPTION PERISCOLAIRE

Restaurant Scolaire / Garderie / Bus / P.A.I

Vous avez reçu un dossier d'inscription pour la cantine, le transport scolaire, la garderie et le P.A.I à retourner en Mairie **avant le 25 juin 2018.**

Si toutefois, vous n'avez pas reçu ce dossier, un exemplaire est disponible en mairie et en téléchargement sur le site internet de la commune.

Il manque à certains dossiers **l'assurance extra scolaire** indispensable à la sécurité de votre enfant en cas d'accident ou causé à un tiers. N'hésitez pas à la demander à votre assurance qui vous l'enverra rapidement.

Si les horaires de mairie sont incompatibles avec les vôtres, vous pouvez également déposer votre dossier dans la boîte aux lettres de la mairie située entre la salle des fêtes et la mairie coté gauche (porte en bois)



A.L.S.H

Nous accueillerons les enfants à l'accueil de loisirs de Pugnac tous les mercredis et les vacances scolaires.

Il n'y a plus de transports en bus à la rentrée :
ce sont les familles qui doivent emmener leurs enfants sur le site de Pugnac entre 7h et 10h.
Ils peuvent venir les récupérer entre 16h et 19h.

Les inscriptions se font sur dossier avec remplissage d'une fiche navette.
Tous les documents sont en ligne sur le site de la Communauté de Communes.

Le retour du dossier (uniquement) ne fait pas office d'inscription.

Virginie FAURE,

Directeurs ALSH du Grand Cubzaguais

Grand Cubzaguais Communauté de Communes

44 rue Dantagnan, BP 59, 33240 Saint-André-de-Cubzac

Tél : 05 57 43 96 37

<http://www.grand-cubzaguais.fr>

La Mission Locale, c'est quoi.?

La Mission Locale de la Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles. Avec un statut associatif, elle assure une mission de service public.

Ses domaines d'intervention ?

Vous pourrez être aidé dans votre orientation dans votre choix de formation, dans vos démarches de recherche d'emploi...

La Mission Locale, c'est aussi : des aides à la mobilité, des locations de scooter, des permanences d'information sur le logement, sur la santé, de l'information sur vos droits.

Comment ça fonctionne ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller vous est proposé près de chez vous pour vous accompagner dans votre parcours d'accès à la vie active.

Armées, promotion des métiers, mobilité, préparation aux entretiens, conseils juridiques...

Des intervenant associés à la Mission Locale font des permanences pour vous aider à avancer dans vos projets, vous aussi venez les rencontrer !

Mission Locale de la Haute Gironde - Antenne de Bourg-sur-Gironde
8 au Mas 33240 Bourg-sur-Gironde ☎ : 05 57 68 33 37
www.mlhaute-gironde.org Rejoignez-nous sur facebook



FORTES chaleurs ADOPTEZ LES BONS GESTES

LES FORTES CHALEURS DOIVENT INVITER CHACUN À LA PLUS GRANDE PRUDENCE POUR EN LIMITER LES RISQUES, EN PARTICULIER LES PERSONNES LES PLUS FRAGILES

personnes âgées de plus de 65 ans · personnes handicapées ou malades à domicile · personnes dépendantes · femmes enceintes · enfants

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste mise à leur disposition par chaque mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles, et, pendant une vague de chaleur, prenez de leurs nouvelles régulièrement.

EN CAS DE MALAISE, **APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66

EN CAS DE BESOINS :

MAIRIE : 05.57.68.44.44

QUELQUES CONSEILS SIMPLES À ADOPTER EN CAS DE FORTES CHALEURS ET/OU DE CANICULE :

1
BUVEZ RÉGULIÈREMENT
de l'eau sans attendre
d'avoir soif



2
RAFRAÎCHISSEZ-VOUS
et mouillez-vous le corps
(au moins le visage et les avant
bras) plusieurs fois par jour

3
MANGEZ EN QUANTITÉ
SUFFISANTE ET NE BUVEZ
PAS D'ALCOOL



4
ÉVITEZ DE SORTIR AUX HEURES LES PLUS CHAUDES
ET PASSEZ PLUSIEURS HEURES PAR JOUR
DANS UN LIEU FRAIS
(cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)



5
ÉVITEZ LES EFFORTS
PHYSIQUES



6
MAINTENEZ VOTRE LOGEMENT FRAIS
fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les
le soir et la nuit s'il fait plus frais



7
PENSEZ À DONNER RÉGULIÈREMENT
DE VOS NOUVELLES
à vos proches et, dès que nécessaire,
osez demander de l'aide



8
Consultez régulièrement le site
de Météo-France pour
VOUS INFORMER

LE GARDON MARCAMPOIS : « nos petits pêcheurs »

C'est par le beau samedi du 9 mai que notre concours école de pêche s'est fait sous un ciel bleu et ensoleillé, sous les regards bienveillants et les sourires joyeux de Sabine et Francis. Ainsi, nos apprentis pêcheurs, Emma, Anouk, Clotilde, Bénédicte, Agnès, Nathanaël, ont taquiné le poisson, truites, poissons chats, gardons, perches, calicobas, toute la matinée.

En la présence de Monsieur Gaillard Michel, Maire de la commune, les félicitations ont été distribuées à nos petits pêcheurs.



T.A.P



Avec le temps, va, va tout s'en va ...

Les Temps d'Activités Périscolaires s'achèvent après quatre années de « bons et loyaux services ».

Conformément au décret ministériel du gouvernement précédent, la semaine scolaire de quatre jours et demi a été mise en œuvre à la rentrée 2014. En 2016, le ministre de l'enseignement du gouvernement actuel a ouvert la possibilité d'avoir le choix de revenir à la semaine scolaire de quatre jours « là où émerge un consensus local ou intercommunale »

En prévision de la rentrée scolaire de septembre 2018, la municipalité a lancé une consultation sur l'organisation des rythmes scolaires pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires.

La Municipalité, soucieuse du devenir des enfants de la commune, a élaboré une consultation à destination des parents et enfants ouverte de décembre 2017 à janvier 2018.

Cette dernière a fait ressortir que 67.33 % des retours de questionnaires ont émis un avis défavorable au maintien de la semaine à 4.5 jours d'école, contre 32.67 % d'avis favorable.

En revanche la qualité des activités TAP a été appréciée à 89, 58 % par les enfants et à 81, 25 % par les parents.

Le 16 janvier 2018 une réunion avec les enseignantes, les parents élèves et les élus s'est tenue pour analyser le retour des questionnaires. Après avoir pris connaissance et échangés sur les résultats des questionnaires de la consultation, le Conseil Municipal et le Conseil d'école ont décidé à l'unanimité de revenir à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire de septembre 2018.

Cependant, quatre années durant, les « fameux T.A.P » ou « N.A.P » ont été le fer de lance de nombreuses communes au niveau périscolaire. Ils ont alimenté les conseils municipaux et la presse avec ferveur.

Il a fallu s'organiser, mobiliser « les troupes », mettre en place les moyens humains et matériels, préparer les activités, les groupes d'enfants répartis dans des lieux différents avec les animateurs.

L'objectif était de proposer un temps facultatif de détente et de découvertes d'activités ludiques contribuant au bien-être des enfants tout en respectant leurs rythmes biologiques.

Durant ces quatre années, la commune a pris en charge ces T.A.P sans aucune participation financière des familles en complément des aides de l'Etat.

Pour la rentrée 2017 / 2018, 115 enfants étaient inscrits aux NAP et jusqu'à 127 les années précédentes.

Les activités proposées sont toujours visibles sur le site internet de la commune agrémentées de nombreuses photos. N'hésitez pas à aller y faire un petit tour.

Le mot des intervenants, Clap de fin !

Ainsi s'achèvent les T.A.P qui avaient lieu tous les lundi et vendredi de 15 h 15 à 16 h 30.

Les enfants changeaient d'activités à chaque période scolaire et en fonction de leur souhait dans la mesure du possible. Les activités se déroulaient en différents lieux selon les ateliers proposés et la météo : cours, classes, préau, salle de motricité, salles et cour du bâtiment de la garderie, dojo, terrains de tennis et de football, sortie en bus ou à pied (atelier photographie), salle de sieste.

Le rituel des feuilles de présence remises par Patricia en début de séance nous manquera, la joie de retrouver les enfants qui pour certains demandaient à chaque séance inlassablement « je suis avec toi ? on fait quoi ? » ...

Il fallait adapter nos activités suivant les caprices de la météo, des divers bobos à soigner, des envies spontanées des enfants. Il y avait aussi le plaisir de partager des moments entre les enfants du primaire et de la maternelle et parfois de se retrouver tous ensemble, lors de spectacles organisés par Nathalie ou Hélène.

Il est vrai que l'imagination débordante de certains, leurs esprits créatifs, leur envie de s'investir à fond dans l'activité et leurs éclats de rires, ont contribué à la joie des enfants. Et puis il y avait ceux qui voulaient simplement flâner ou encore tout simplement de ne rien faire ... Chacun pouvait trouver sa place.

Notre plus belle récompense reste de retrouver les enfants, sourire aux lèvres, avant chaque séance. Leur joie de vivre et leur spontanéité sont leurs forces, puissent-ils ne jamais s'en départir.

L'équipe pédagogique (Bénévoles, employés municipaux, intervenants extérieurs)

De bonnes volontés !

Nous tenons à remercier vivement et chaleureusement toutes celles et ceux qui ont consacré de leur temps, de leur énergie, de leurs savoirs faire, de leurs savoirs être pendant toutes les activités qui ont été proposées.

La participation des bénévoles, des intervenants extérieurs et des employés municipaux a permis également un véritable échange intergénérationnel. Nous savons que pour notre village et l'engagement de nos concitoyens, le mot « entraide » n'est pas un vain mot.

Un goûter a été offert par la Municipalité lundi 2 juillet pour célébrer la fin de cette belle aventure en compagnie des enfants. La municipalité, soucieuse de l'intérêt des enfants, remercie chaleureusement l'ensemble des intervenants pour leur soutien dans cette quête.

Merci ! à Pascale, Dominique, Maryse, Nicole, Evelyne, Maryse, Monique, Patricia, Aline, Delphine, Christelle, Medhi, Cédric, Henri, Thierry, Dylan, Tiffany, Patricia, Nathalie, Hélène, Isaura, Dominique, Corine, Magalie, Raoul.

Bonnes vacances à tous !





☺ Tournoi de Tennis 2018 de PRIGNAC ☺

Les finales du tournoi se sont déroulées le Samedi 9 juin toute la journée, sur les terrains de Prignac et sous le soleil.

Cette année, 87 participants mais peu de dames se sont inscrites dans ce tournoi des Côtes de Bourg. Une légère baisse qui peut s'expliquer par le fait que d'autres tournois ont lieu dans le secteur, aux mêmes dates. La plupart des matchs ont eu lieu en extérieur et pour les jours de pluie, nous avons pu faire les matchs dans les salles de St Gervais, Bourg, Gauriac et Pugnac (qui nous a gentiment prêté la salle).

135 matchs se sont joués cette année...

Le tournoi était ouvert aux hommes jusqu'à 0, aux dames jusqu'à 15/1 et aux hommes plus de 35 ans jusqu'à 15/1.

Deux repas ont été proposés au club pendant ce tournoi. (grillades, brochettes marocaines...)

Chez les hommes, Luciano Fisicaro de Bergerac (0) bat Benjamin Hoarau de la Réunion (0). Finale arbitrée par des jeunes du club, Alyssia Feillon et en juge de ligne Hugo Felloneau. Ils officient également à Primerose. Chez les femmes, Apolline Detheux de St André (15/1) bat Léna Bonnefils de St André (15/2)

Chez les hommes de + 35 ans, Loïc Bonhommeau de l'UTBPG (15/3) s'incline devant Florian Morisset (15/3).

Les consolantes ont permis aux joueurs éliminés au premier tour, de rejouer un second match, voire plus.

De beaux matchs ont été disputés dans une ambiance compétitive mais sympathique. Puis ce fut la remise des récompenses suivie d'un apéritif convivial pour clôturer cette belle journée.

BRAVO à tous ces compétiteurs et compétitrices ! Et merci aux bénévoles qui ont été présents tout au long de cette quinzaine et qui ont animé ce tournoi ainsi qu'à nos jeunes arbitres. Merci à Jacques, créateur du club et à tous ceux qui s'investissent... RDV pris pour l'année prochaine.

Nous remercions également les sponsors, particulièrement les communes de Prignac, St Gervais qui ont offert un lot pour le tournoi en complément de la cave de Bourg Tauriac et de la maison des vins.

Nous remercions également la municipalité de Prignac pour la subvention qu'elle nous octroie et qui nous permet de faire vivre ce club.

Pour plus d'infos, RDV sur Facebook, Tennis Club de Prignac et Marcamps.

Rendez-vous en septembre pour une nouvelle année. Possibilité de pré-inscription au 06 76 10 46 33 ou 06 58 20 38 08.

Bonnes vacances à tous.

Le bureau du tennis

Renseignements au 06 28 13 38 02 ou au 06 79 65 56 02



HOMMAGE AUX RESISTANTS LE 1er JUILLET 2018

L'association Histoire et Mémoire en Cubzaguais de Saint Laurent d'Arce et la commune de Prignac et Marcamps ont rendu hommage à un groupe de résistants locaux ayant œuvré dans le secteur contre les troupes allemandes qui occupaient la France durant la seconde guerre mondiale.

En 1943, nos résistants locaux ont réceptionné des armes parachutées par Londres dans les palus de Prignac et Marcamps et les ont cachés dans une carrière.

Traqués par la Gestapo, ils se sont dispersés dans les maquis et ont pris part à différentes actions contre l'occupant.

C'est en souvenir de ces moments de l'histoire des deux communes que la fête de la Résistance est organisée (cette année en présence du Président de l'association Monsieur Gilbert SICOT, de Madame MERLET et de la Municipalité de Prignac et Marcamps).

Animée par l'harmonie de Saint-André de Cubzac, les allocutions des officiels ont précédé le dépôt de gerbe sur la Stèle des parachutages dans les palus de Prignac et Marcamps afin de rendre hommage à ces hommes qui ont agi au péril de leur vie et ainsi pour ne pas oublier.



SENSIBILISATION VOLS

Afin d'éviter les risques de cambriolages, tant dans des habitations que dans des dépendances (cabanons, garages). Voici quelques gestes simples :

Pensez à bien **fermer** vos portails, logements et dépendances qui ne sont pas souvent verrouillées.

Posez un cadenas ou un verrou si besoin.

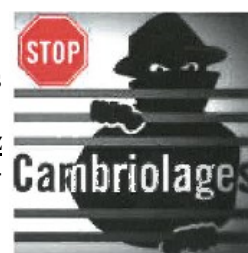
Ne laissez pas en évidence à l'extérieur divers matériels très convoités : tondeuses, débroussaillères, outils de bricolage ...

Restez vigilants quand vous apercevez une personne ou un véhicule qui rôde.

NE PAS HESITER A RELEVÉ L'IMMATRICULATION de ladite voiture et nous la signaler (marque, modèle éventuellement ...)

Quand vous partez quelques jours, si vous avez de bons rapports avec **vos voisins, prévenez les**. Vous pouvez également aviser la gendarmerie qui mène une **opération tranquillité-vacances** depuis quelques années.

Pour tout renseignement : **17** et / ou **GENDARMERIE de BOURG ☎ 05.57.94.06.75**



RTE : Le Réseau de Transport d'Electricité

RTE développe un nouveau projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne à travers le Golfe de Gascogne. Cette liaison électrique souterraine et sous-marine de 370km reliera le poste de Cubnezais (près de Bordeaux) à celui de Gatika (près de Bilbao).

Une concertation préalable s'est tenue du 4 octobre 2017 au 18 janvier 2018 pour présenter le projet au public à travers des réunions publiques, des permanences et des ateliers territoriaux. Pour rappel, cette dernière a été déployée sur l'ensemble de l'Aire d'Etude avec 6 réunions publiques, 14 permanences et 12 ateliers territoriaux.

Les éléments issus de cette phase de concertation ont permis à RTE de nourrir la réflexion, à partir des échanges avec le public, pour ainsi déterminer un emplacement de moindre impact pour la station de conversion ainsi qu'un fuseau de moindre impact pour la liaison souterraine et sous-marine.

Ces propositions ont été soumises au choix de M. le Préfet de Gironde lors d'une réunion de validation le 5 avril 2018, puis pour validation finale au Ministre en charge de l'Energie.

Un nouveau cycle de réunions publiques est organisé en 2018 dans le cadre du continuum de la concertation. Ces réunions publiques ont pour vocation de partager l'avancée du projet sur l'ensemble du territoire avec les acteurs du territoire.

Pour aller plus loin :

Suivre l'actualité et les temps forts du projet : www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne

Nous contacter et donner son avis : par courriel : golfedegascogne@inelfe.eu





Le Gardon Marcampoais

Organise un
VIDE GRENIER

Samedi 14 Juillet 2018

au Site du Moron

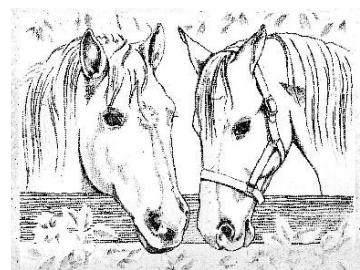
Randonnée à dos de poney

Restauration sur place

Exposant 2€ le mètre linéaire

06.29.58.88.58. 06.84.95.52.08. 06.87.82.08.04.

Venez exposer, chiner et flâner dans un cadre de verdure magnifique



ANIM 'ÉTÉ à PRIGNAC ET MARCAMP

MERCREDI 11 JUILLET ET JEUDI 12 JUILLET

10 H 30

SPECTACLE ENFANTS

Avec la Compagnie BADABUL
SALLE DES FÊTES

3 Euros / enfant (moins de 5 ans) 1 Euro / personnes (plus de 5 ans)



VENDREDI 27 JUILLET

10 H 00 — 12 H 00 et 14 H 00 — 17 H 00

LE CAMION DES SPORTS

Initiations Sportives + Escrime

TERRAIN DE FOOTBALL

Tout public — Gratuit

MERCREDI 1^{er} AOÛT

CACHE -CACHE GEANT

8—15 ANS : 14 H 00 : 2 Euros par enfant

de 16 ANS : 19 H 00 : 3 Euros par personne

Par équipe de 5 à 10

SITE DU MORON

Sur inscription

Infos : 06.26.45.35.63 / animete@grand-cubzaguais.fr



PROCHAINE PARUTION AOÛT 2018



BONNES VACANCES



LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION DEVRONT ÊTRE REMIS PAR
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS POUR LE VENDREDI 18 AOÛT 2017
Contact : lettredemonvillage@orange.fr

Imprimé par nos soins